

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>38860</b>	De <b>Mme Corinne Erhel</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Côtes-d'Armor )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie et finances		<b>Ministère attributaire</b> > Économie et finances
<b>Rubrique</b> > ministères et secrétariats d'État	<b>Tête d'analyse</b> > économie, finances et emploi : structures adm	<b>Analyse</b> > Direction générale des finances publiques. effectifs.
Question publiée au JO le : <b>01/10/2013</b> Date de changement d'attribution : <b>07/12/2016</b> Question retirée le : <b>16/05/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Corinne Erhel interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur les moyens mis à la disposition de la Direction générale des finances publiques pour mener à bien ses missions. En effet, il apparaît qu'elle doit faire face à de nombreuses suppressions d'emplois et à une diminution du nombre de ses implantations tandis que la charge de travail et la complexité de sa mission ne cesseraient de croître. Les représentants syndicaux des agents s'inquiètent d'un possible resserrement du réseau, d'une éventuelle baisse des moyens de fonctionnement et du nombre d'emplois alors qu'un processus de révision des bases des impôts locaux des professionnels, préalable à une révision des bases d'impôts locaux des particuliers, s'engage et que les besoins en accueil du public semblent exploser. Elle lui demande de préciser les ambitions du Gouvernement pour cette mission de service public de proximité essentielle.